

CR CLUPP

3 OCTOBRE 2022

Présents :

38 usagers du port

Muriel Jozeau-Marigné, Maire-Adjointe en charge des ports et du nautisme

Antoine Levavasseur, Directeur des Ports, Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Céline Boutinaud, Directrice Port Chantereyne

Magali Hamon, Cheffe d'équipe Relations Usagers - Promotion

Pour la présentation de la Rolex Fastnet Race 2023 : Marine Thomines, Directrice de projet

ROLEX FASTNET RACE

Présentation de la Fastnet par Marine Thomines avec un bilan de l'édition 2021. Confirmation du rôle du port comme relayeur d'informations auprès des usagers du port.

Selon certains usagers, ce genre d'événements nautiques n'a aucun intérêt pour les abonnés annuels, puisqu'il est impossible d'approcher les bateaux amarrés dans le port, ni de voir leur arrivée depuis la digue de Querqueville.

- Suggestion de distribuer un laissez-passer aux abonnés annuels pour qu'ils puissent accéder aux pontons des concurrents.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE 2021 ET DES REALISATIONS / INVESTISSEMENTS DE 2022

Contrôle d'accès aux pontons

- Demande d'un usager d'installer également un contrôle d'accès sur le bassin du commerce.
- Tous les sites gérés par la concession plaisance seront équipés d'un système de contrôle d'accès, par tranche.

Voiturette électrique

- Beaucoup de critiques sur la voiturette électrique, certains usagers ne comprenant pas l'intérêt de cet investissement de 15 000 €, ni l'utilité d'avoir 2 personnes pour chaque grutage alors qu'une personne suffisait auparavant.
- L'achat de ce véhicule poursuit un double objectif :
 - Mieux signaler, permettre une meilleure visibilité du convoi qui se déplace en zone portuaire
 - Contribuer à mieux protéger l'agent portuaire qui se trouve en début de convoi.

Il est dorénavant obligatoire d'avoir 2 agents participant à la manœuvre, en raison du déplacement du convoi sur la zone portuaire, qui est aussi une zone mixte en termes de circulation (piétons, cyclistes, automobiles...).

Point Propre

- Incompréhension des usagers sur les délais de réhabilitation du Point Propre. Il est demandé à ce qu'il y ait des bacs pour huile, pinceaux, pots de peinture, chiffons, solvants, batteries, cordages et voiles usagées. Il est également suggéré de mettre en place un système d'extinction pour éviter les problèmes d'incendie.
- Le nécessaire sera prévu, mais l'approvisionnement en contenants adaptés a été retardé.

Pontons et catways

- Les pontons en bois sont considérés comme étant problématiques puisqu'ils sont glissants, peu résistants et qu'ils nécessitent beaucoup d'entretien de la part du port. Un usager indique que le revêtement des pontons de Saint-Vaast est de bonne qualité.
- Les derniers pontons installés pourront être équipés d'un autre revêtement que le bois. Le port réfléchit effectivement à changer le type de revêtement quand il y aura des renouvellements de pontons. Le revêtement utilisé à Carteret semble très performant.
- Rappel par des plaisanciers de l'urgence de remplacer certains catways
- Le marché est à lancer, il est effectivement prévu une campagne de changement des catways les plus vétustes.
- Demande de l'installation d'une échelle au bout du ponton G

Grue

- La panne de la grue a pénalisé certains gros bateaux qui n'ont pas pu être remis à l'eau dans le délai souhaité. Demande d'un geste commercial de la part d'un plaisancier.
- Le port ne pourra pas répondre favorablement à cette demande, car il s'agit d'un cas de force majeure (panne non prévue).
- Inquiétude concernant les disponibilités dans le planning de grutages, surtout si les projets pour accueillir de plus grosses unités et davantage de bateaux se concrétisent.
- Les plannings et modalités de grutage sont en cours de réflexion pour essayer d'améliorer les délais.

Extension / allongement des pontons

- Présentation succincte de quelques pistes pour accueillir les plus grosses unités et augmenter la capacité d'accueil du port.

Compte administratif

- Le compte administratif de 2021 a été distribué à la fin de la réunion.

PRESENTATION DES ENJEUX DE LA FIN DE LA CONCESSION ET DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE POUR 2024

- Ports de Normandie va procéder à un appel d'offre restreint avec une candidature à déposer au 1^{er} trimestre 2023 pour une réponse au 2^e semestre 2023. La durée de la nouvelle concession reste inconnue et dépendra du montant des investissements qui seront proposés dans la réponse à l'appel d'offre.

- Proposition d'organisations de groupes de travail avec les usagers du port avant la fin de l'année 2022 pour définir ensemble les orientations à suivre et les nouveaux services à mettre en place au port.
- Inquiétude des plaisanciers sur ce que va devenir la capacité d'investissement du port si la concession est accordée à une entreprise privée.

AUTRES QUESTIONS / SUJETS

Bassin du commerce

- Impunité des pêcheurs à déverser hydrocarbure et déchets dans le bassin.
- Demande de remettre une benne au bassin du commerce pour que les plaisanciers puissent y jeter les déchets retrouvés dans le bassin.
- Problème des poubelles du restaurant Le Pily

Quai de Caligny

- Maintenant que les assurances ont pris en compte les dégâts causés par une voiture sur le ponton de liaison du quai de Caligny, les réparations vont pouvoir être programmées.

Ponton d'attente

- Suggestion de mettre en place un système de poteaux et filets au ponton d'attente, comme dans beaucoup de ports d'Espagne et du Portugal, comme solution pour éviter les nuisances des goélands.

Navigation petite rade

- La zone entre le quai de France et la bouée Hersent n'est à ce jour pas accessible à la navigation de plaisance, alors que pour certaines régates ou pour sortir de la rade en tirant des bords, cette zone est essentielle.

Pompes à carburant

- Difficile pour les plaisanciers d'être assez rapides entre le moment où ils prennent le pistolet de la pompe à carburant et le moment où ils se servent effectivement. Demande d'augmentation de ce délai.
 - Le délai est déjà au maximum. Possibilité de demander de l'aide à un agent du port.
- Demande de mise en place d'essuie-tout près des pompes
 - À prévoir
- Coût du carburant : un usager s'étonne du prix du carburant pratiqué au port de plaisance.
 - Le port de plaisance est conscient que les prix proposés ne sont pas du tout compétitifs. En effet, le volume commandé via le marché public (environ 200 000 litres /an) est trop faible pour obtenir des prix intéressants. De plus, les prix pratiqués ne sont revus qu'à chaque nouvelle livraison, donc il y a un gros décalage entre les prix du port et celui des stations-services qui ont un débit bien supérieur.

Passeport Escales

- Insatisfaction des usagers sur le zonage des avantages du Passeport Escales, les 10 nuitées n'étant pas utilisables et pénalisant les plus petits bateaux.

- Demande d'un bilan plus précis en prenant en compte les redevances perçues pour l'occupation des places libérées.
- Le recalcul du résultat 2022 va être fait en intégrant les places libérées relouées ; en fonction du nouveau résultat une proposition sera faite aux usagers d'ici la fin de l'année.

Terre-plein

- Réclamation pour un nettoyage du terre-plein et notamment des déchets près des grillages.
- Une attention est portée depuis plusieurs mois à l'état de propreté du terre-plein et un nettoyage est effectué régulièrement.

Tarifs 2023

- Questionnement sur l'augmentation des tarifs 2023. Mme Jozeau-Marigné indique que la décision n'a pas encore été prise.

Bornes électriques

- Rappel d'un usager qu'il est dangereux de laisser les câbles électriques branchés en permanence, ce qui peut entraîner des incendies à bord des bateaux.

Dialogue usagers / exploitant

- Sentiment d'un manque de dialogue entre les usagers et le port de plaisance.
- L'élue et l'équipe d'encadrement du port rencontrent 2 à 3 fois par an les responsables d'associations d'usagers. Des groupes de travail vont être organisés pour mieux cerner les attentes des plaisanciers dans le cadre de la réponse à la candidature de la nouvelle concession.

Classement des ports

- Suggestion d'un plaisancier de consulter le classement des ports en 2022 dans la revue Voiles Magazine. Ce classement se serait largement détérioré pour Port Chantereyne.